



L'édito

Mesdames, Messieurs,

Depuis la création de la Communauté de Communes de Forez-Est (CCFE), le 1^{er} janvier 2017, les élus communautaires et les agents se sont attachés à maintenir et développer des compétences et prestations au service de la population et du territoire. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir, au fil de ce magazine, les domaines dans lesquels la Communauté de Communes s'investit au quotidien : petite enfance et jeunesse, développement durable, économie, loisirs...

Mais le dossier majeur est l'élaboration de notre Projet de territoire, qui doit à terme définir les axes de développement de la Communauté de Communes de Forez-Est.

Bien que les communes restent l'échelon de proximité, force est de constater que l'intercommunalité occupe une place de plus en plus importante dans la gestion des territoires.

Cette intercommunalité est indispensable pour relever les défis à venir. Les élus communautaires ont la volonté de construire, avec l'ensemble des communes, cette nouvelle entité.

Notre territoire possède des atouts indéniables et une attractivité certaine : il offre un cadre de vie agréable, des emplois en nombre non négligeable... sachons le valoriser, le développer et le préserver.

Enfin, je tiens particulièrement à remercier les élus qui m'accompagnent depuis 18 mois et s'impliquent au quotidien à la CCFE. Pour eux, pour vous et pour l'avenir de notre territoire, je crois à de belles perspectives...

Jean-Michel MERLE,
Président de la Communauté de Communes de Forez-Est



Un président, 14 vice-présidents : le bureau de Forez-Est se compose de 15 élus...



Jean-Michel Merle
Président
Conseiller Municipal de Panissières



Jean-Pierre Taite
Économie, agriculture,
contractualisation
Maire de Feurs

Gérard Dubois
SCOT et aménagement du territoire
(depuis le 8 novembre 2017)
Adjoint de Veauche



Eric Galichet
Environnement, développement durable
(depuis le 8 novembre 2017)
Adjoint de Balbigny

Pierre Vérice
Finances
Maire de Chazelles-sur-Lyon



Brigitte Bratko
Ressources humaines
Maire de Pouilly-lès-Feurs



Sylvain Dardoullier
Urbanisme, habitat, THD, eau, SPANC
Maire de Aveizieux



Gérard Moncelon
Événementiel, culture, sport
Maire de Néronde



Christian Faure
Ordures ménagères, déchetteries
Maire de Essertines-en-Donzy



Simone Couble
Schéma de mutualisation, territoriali-
sation et relations avec les EPCI et les
communes (depuis le 28 mars 2018)
Maire de Cleppé

Jacques Laffont
Petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Bellegarde-en-Forez



Henri Bonada
Santé, social, insertion, PLIE
Maire de Pinay

Sébastien Deshayes
Voirie, travaux d'entretien et travaux neufs
Maire de Saint-Médard-en-Forez



Robert Flamand
Patrimoine, infrastructures, gens du
voyage
Maire de Valeille

Claude Giraud
Tourisme
Maire de Montrond-les-Bains



Directeur de publication : Jean-Michel Merle
Réalisation : service Communication
Photos : Forez-Est, Freepick
Impression : Xtreme Com - 42110 CIVENS

Il y a 72 conseillers communautaires...

Sylvain DARDOULLIER	Avezieux	Georges ROCHETTE	Montrond-les-Bains
Françoise DUFOUR	Balbigny	Liliane MEA	Montrond-les-Bains
Gilles DUPIN	Balbigny	Gérard MONCELON	Néronde
Eric GALICHET	Balbigny	Jérôme BRUEL	Nervieux
Anne-Marie BRUYAS	Bellegarde-en-Forez	Jean-Michel MERLE	Panissières
Jacques LAFFONT	Bellegarde-en-Forez	Laurent MIOCHE	Panissières
Georges SUZAN	Bussièrès	Christian MOLLARD	Panissières
Michelle DELORME	Chambéon	Henri BONADA	Pinay
Jean-Paul BLANCHARD	Chazelles-sur-Lyon	Julien DUCHE	Poncins
Annie CHAPUIS	Chazelles-sur-Lyon	Brigitte BRATKO	Pouilly-lès-Feurs
Jeanine RONGERE	Chazelles-sur-Lyon	Michel CHAMBONNET	Rivas
Ennemond THIVILIER	Chazelles-sur-Lyon	Didier BERNE	Rozier-en-Donzy
Pierre VERICEL	Chazelles-sur-Lyon	Patrick DEMMELBAUER	Saint-André-le-Puy
Michel GRAND	Civens	Pierre SIMONE	Saint-Barthélemy-Lestra
Simone COUBLE	Cleppé	Gilles CHEVRON	Saint-Cyr-de-Valorges
Jacques DE LEMPS	Cottance	Jean-François REYNAUD	Saint-Cyr-les-Vignes
Armelle DESJOYAUX	Cuzieu	Bruno COASSY	Sainte-Agathe-en-Donzy
Pascal VELUIRE	Épercieux-Saint-Paul	Jean-Pierre BISSAY	Sainte-Colombe-sur-Gand
Christian FAURE	ESSERTINES-en-Donzy	Dominique RORY	Saint-Jodard
Johann CESA	Feurs	Jean-Luc POYADE	Saint-Laurent-la-Conche
Marianne DARFEUILLE	Feurs	Frédéric LAFOUGERE	Saint-Marcel-de-Félines
Laurence FRAISSE	Feurs	Yves GRANDRIEUX	Saint-Martin-Lestra
Claude MONDESERT	Feurs	Sébastien DESHAYES	Saint-Médard-en-Forez
Henri NIGAY	Feurs	Jean-Luc LAVAL	Salt-en-Donzy
Catherine POMPORT	Feurs	Jean-François YVOREL	Salvizinet
Georges REBOUX	Feurs	Robert FLAMAND	Vaileille
Jean-Pierre TAITE	Feurs	Christophe BEGON	Veauche
Christian VILAIN	Feurs	Martine DEGOUTTE	Veauche
Marc RODRIGUE	Jas	Gérard DUBOIS	Veauche
Catherine EYRAUD	Marclopt	Monique GIRARDON	Veauche
Marcel GEAY	Mizérieux	Christine LA MARCA	Veauche
Christian DENIS	Montchal	Suzanne LYONNET	Veauche
Marie-Antoinette BENY	Montrond-les-Bains	Julien MAZENOD	Veauche
Cécile DE LAGET	Montrond-les-Bains	Christian SAPY	Veauche
Claude GIRAUD	Montrond-les-Bains	Valérie TISSOT	Veauche
Serge PERCET	Montrond-les-Bains	Véronique CHAVEROT	Violay

... et 13 commissions thématiques

- Économie - Agriculture - Contractualisation :
 - ▶ Pilotée par Jean-Pierre TAITE
- Aménagement du territoire - SCOT - Transports :
 - ▶ Pilotée par Gérard DUBOIS
- Environnement - Développement Durable :
 - ▶ Pilotée par Eric GALICHET
- Finances - Mutualisation - Relations avec les communes :
 - ▶ Pilotée par Pierre VERICEL et Simone COUBLE
- Ressources Humaines :
 - ▶ Pilotée par Brigitte BRATKO
- Urbanisme - THD - Eau - SPANC - Habitat :
 - ▶ Pilotée par Sylvain DARDOULLIER
- Événementiel - Culture - Sports :
 - ▶ Pilotée par Gérard MONCELON
- Gestion des déchets :
 - ▶ Pilotée par Christian FAURE
- Petite Enfance - Enfance- Jeunesse :
 - ▶ Pilotée par Jacques LAFFONT
- Santé - Social - Insertion - PLIE :
 - ▶ Pilotée par Henri BONADA
- Voirie - Travaux - Patrimoine - Aires d'accueil des gens du voyage :
 - ▶ Pilotée par Sébastien DESHAYES et Robert FLAMAND
- Tourisme :
 - ▶ Pilotée par Claude GIRAUD
- Communication :
 - ▶ Pilotée par Jean-Michel MERLE

Carte d'identité du territoire Forez-Est

42 communes
553 km²



Demographie

63 070 HABITANTS / 2015
60 518 HAB. / 2010
54 444 HAB. / 1990
51 488 HAB. / 1990
47 856 HAB. / 1982
44 760 HAB. / 1975
43 408 HAB. / 1968

+ 510 HABITANTS
CHAQUE ANNÉE
INSEE, RP / 2010 - 2015

698 NAISSANCES
CHAQUE ANNÉE
INSEE, RP / 2009 - 2014

529 DÉCÈS
CHAQUE ANNÉE
INSEE, RP / 2009 - 2014

2 820 HABITANTS
S'INSTALLENT SUR LE TERRITOIRE
INSEE, RP / 2014

2 343 HABITANTS
QUITTENT LE TERRITOIRE
INSEE, RP / 2014

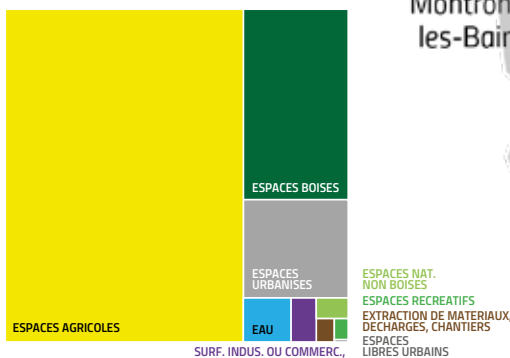
Ménages & logement

2,3
PERSONNES / MÉNAGE
INSEE, RP / 2014

26 242
RÉSIDENCES PRINCIPALES
INSEE, RP / 2014

311 LOGEMENTS COMMENCÉS
CHAQUE ANNÉE
DREAL, SITADEL2 / 2006-2015

Occupation du sol



Economie

20 271 EMPLOIS
INSEE, RP / 2014, EMPLOI TOTAL

- 2 EMPLOIS
CHAQUE ANNÉE
INSEE, RP / 2009 - 2014

0,7 EMPLOI PAR ACTIF
INSEE, RP / 2014

12 872 ACTIFS HABITENT
ET TRAVAILLENT DANS L'EPCI
INSEE, RP / 2014

7 673 ACTIFS VIENNENT
TRAVAILLER DANS L'EPCI
INSEE, RP / 2014

13 428 ACTIFS QUITTENT L'EPCI
POUR ALLER TRAVAILLER
INSEE, RP / 2014

Structure de l'emploi

1 592 ENTREPRISES
ACOSS-URSSAF,
NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS 2016

725 AGRICULTEURS / 2014
2 074 ARTISANS, COMMERÇANTS,
CHEFS D'ENTREPRISE / 2014

2 918 CADRES, PROF.
INTELLECTUELLES / 2014
7 099 PROF. INTERMÉD. / 2014

7 872 EMPLOYÉS / 2014

8 078 OUVRIERS / 2014

15 870 RETRAITÉS / 2014

5 867 AUTRES / 2014

Le budget

Le 28 mars 2018, le Conseil Communautaire de Forez-Est a voté ses 19 budgets primitifs :

- Le **budget général** qui finance tous les services généraux, ainsi que les sports, le social, l'emploi-solidarité, l'aménagement de l'espace, l'urbanisme-instruction, les aires d'accueil des gens du voyage, l'économie, le tourisme, le cybercentre de Chazelles-sur-Lyon, la culture et l'environnement.
- Le budget "**petite enfance**" : 2 crèches en gestion directe, 8 crèches en gestion associative, 7 Relais Assistants Maternels, 1 ludothèque et la coordination "enfance-jeunesse".
- 3 budgets "**ordures ménagères**"
- Le budget **SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- Le budget du **PLIE du Forez** (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Forez)
- 12 budgets "**économie**" : gestion de zones d'activités et de bâtiments ou structures à vocation économique.

Le budget général s'équilibre à 43 millions d'euros en section de fonctionnement et à 19,7 millions d'euros en section d'investissement.

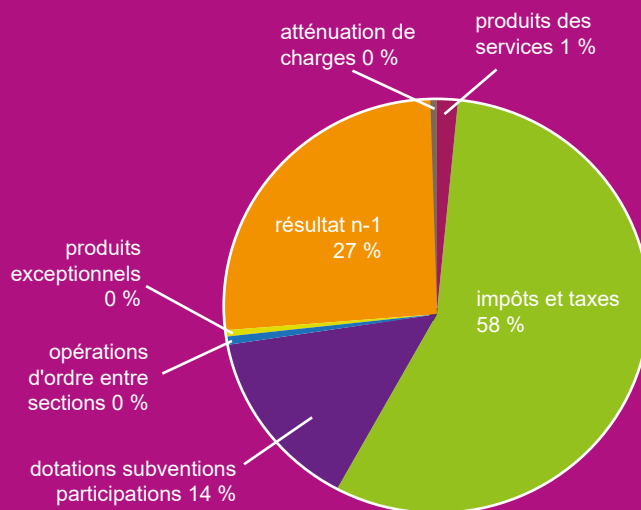
Ces 19,7 millions d'euros sont financés par l'excédent des années précédentes, des emprunts, des subventions, la dotation aux amortissements et un virement de la section de fonctionnement.

Les 18 budgets annexes de la Communauté de Communes s'élèvent ensemble à 27 millions d'euros.

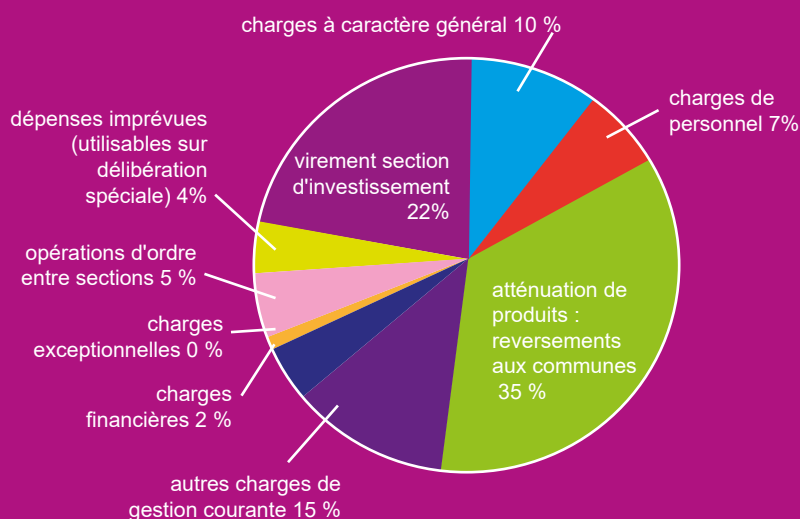
Le budget "petite enfance" présente une section d'investissement équilibrée à 412 K€.

Plus de renseignements :
www.forez-est.fr

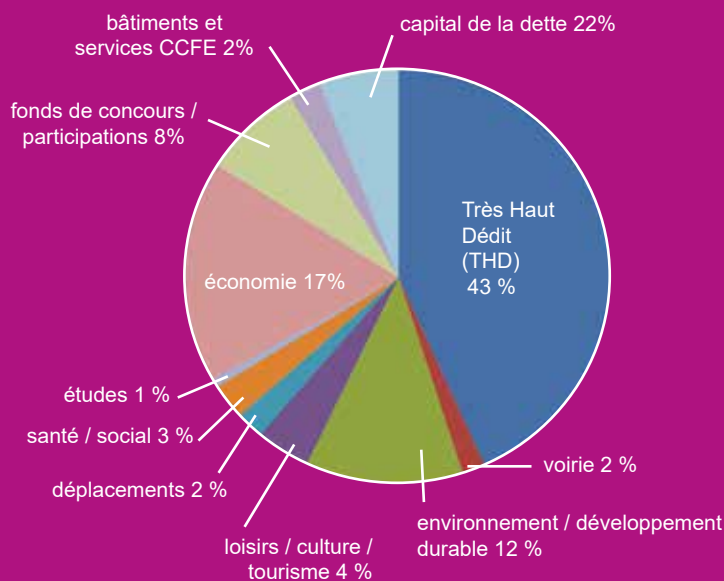
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Le Projet de territoire

Un Projet de territoire est un document par lequel une collectivité définit ses axes de développement : il s'agit d'une sorte de "feuille de route". Il va déterminer les actions qui permettront d'assurer le développement et l'aménagement du territoire, actions qui seront donc partagées par l'ensemble des communes appartenant à Forez-Est. La Communauté de Communes de Forez-Est étant une collectivité récente (fusion de 5 anciennes communautés de communes au 1^{er} janvier 2017), il est primordial de tracer d'ores et déjà la direction à suivre.

Une démarche transversale et participative

L'élaboration du Projet de territoire doit s'appuyer sur une réflexion globale mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire, c'est pourquoi les élus, les agents et les partenaires institutionnels de Forez-Est ont été consultés.

Les grandes étapes d'élaboration du Projet de territoire

Phase 1 (mars à mai 2018) : Diagnostic afin de déterminer les forces et les faiblesses, les risques et les atouts du territoire.

Phase 2 (mai à juillet 2018) : Définition d'un projet adapté aux différents niveaux de territoire.

Phase 3 (juillet à août 2018) : Élaboration d'un programme d'actions prévisionnel à engager à court, moyen et long termes.

Le Projet de territoire sera construit en cohérence avec le Plan Climat sur lequel Forez-Est travaille actuellement (voir page 11). En parallèle, un schéma de mutualisation des services sera élaboré afin d'optimiser les moyens mis en œuvre.



Le 24 avril, atelier participatif à l'hippodrome de Feurs

Le 21 décembre 2017

Signature du Contrat Ambition Région 2017-2020



Le contrat Ambition Région découle d'une nouvelle politique régionale en faveur de l'aménagement du territoire :

► 2 910 000 € ont été alloués à Forez-Est pour un montant d'investissement total de 18 799 249 €

La région soutient ainsi des projets d'aménagement communaux s'inscrivant dans 2 orientations stratégiques de développement et d'aménagement du territoire :

1 - Affirmer l'identité urbaine-rurale du territoire pour en faire un élément d'attractivité

- Accompagner et soutenir les communes dans leurs plans et stratégies d'aménagement
- Préserver et renouveler le patrimoine bâti du territoire

2 - Accompagner la croissance démographique du territoire

- Élever le niveau d'équipements et de services sur le territoire
- Diversifier l'offre d'habitat et valoriser les équipements culturels structurant Forez-Est.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Retour sur l'actu de Forez-Est...



22
janvier

Restitution de l'atelier de théâtre d'ombres et de marionnettes auprès d'élèves de CM1 et CM2 à l'école Raoul Follereau (Chazelles-sur-Lyon)



16
février

Restitution de l'atelier de composition numérique sonore et visuelle auprès des jeunes de la MJC Chazelles avec la Cie Grain de son à La Chapellerie (Chazelles-sur-Lyon)



Du **9**
au **12**
mars

Participation de Forez-Est au Comice agricole de Feurs



24
avril

Un des ateliers participatif pour le Projet de territoire à Bellegarde-en-Forez



28
avril

Inauguration du Chemin de Montaigne à la Bâtie d'Urfé



Avril /
Mai

Interventions des éducateurs sportifs de la piscine de Feurs dans les écoles (ci-contre à l'école de Nervieux / Mizérieux) dans le cadre de leurs projets de natation scolaire



25
mai

Organisé par Forez-Est, le permis piéton a réuni 570 scolaires à l'hippodrome de Feurs



26
mai

Les 20 ans du Relais Assistants Maternels de Veauce : 101 personnes présentes, des ateliers, des jeux : une vraie réussite !



Une aide directe au commerce et à l'artisanat



Parce qu'investir est une des clés de la compétitivité des entreprises, la Communauté de Communes de Forez-Est, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la commune concernée (si elle a adopté la mise en place du dispositif) ont décidé de soutenir financièrement les entreprises en phase de création, de reprise ou de développement en leur accordant une aide financière.

Les Bénéficiaires

Les entreprises artisanales, commerciales et de services avec point de vente d'une taille inférieure à 300 m², employant de 0 à 15 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 000 000 € HT. Les projets doivent être situés en centre-ville ou centre-bourg hors galeries commerciales et zones artisanales et commerciales de périphérie.

Les dépenses éligibles HT avec un seuil minimum de 5 000 € HT, sont :

- Investissements de rénovation des vitrines ;
- Mise en accessibilité ;
- Équipements liés à la sécurité du local ;

- Investissements matériels ;
- Investissements d'économie d'énergie ;

Montant de la subvention attribuée par Forez-Est

L'aide de Forez-Est représente 10 % des dépenses éligibles HT avec un plafond de 2 000 € d'aide.

A noter : cette aide est cumulable avec d'autres aides publiques (fonds européens, Etat, Région...), dans la limite des encadrements existants.

Renseignements :

Communauté de Communes de Forez-Est
Pôle Développement Economique

Contact : Marilyne Giroud

13, avenue Jean Jaurès - BP13 - 42110 FEURS

developpement@forez-est.fr / 04 77 28 29 32



La fibre bientôt chez vous

Votre Communauté de Communes s'est engagée dans le projet Très Haut Débit (THD42), porté par le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire), en partenariat avec le Conseil départemental.

de votre prise ! Pour savoir où en sont les travaux sur votre commune : www.thd42.fr, rubrique "raccordement" (cube rose), cliquez sur "demande de raccordement" et indiquez votre adresse. S'il n'y a pas de pastille, pas d'inquiétude, soit les travaux ne sont pas suffisamment avancés sur votre secteur, soit votre habitation n'a pas été repérée et prise en compte (dans ce cas nous vous invitons à téléphoner au numéro ci-dessous ou à suivre les démarches indiquées sur le site internet).

Qu'est-ce que la fibre ?

La fibre optique est un fil de verre, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière, capable de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur de grandes distances.

Pourquoi un réseau public ?

Les zones rurales ou moins denses sont peu rentables pour les opérateurs privés. Le SIEL et ses partenaires publics se sont donc engagés pour créer ce réseau à l'image de ce qui s'est fait il y a un siècle pour l'électricité.

La fibre sur Forez-Est en quelques chiffres :

- Nombre de prises à créer : 36 676 prises potentielles
- Longueur de fibre à déployer : 1 378 km
- Participation de Forez-Est : 19 805 040 €
- ▶ 27 communes desservies entre 2015 et 2017 (où les habitants peuvent demander l'installation de leur prise gratuitement jusqu'en 2025 (hors travaux spécifiques).
- ▶ 15 communes (ou quartiers) seront desservies entre 2018 et 2019.

Si les travaux de raccordement sont terminés sur votre commune ou dans votre quartier, une réunion publique va être organisée : vous allez pouvoir demander l'installation

Des pastilles pour constater l'évolution des travaux



Non éligible au raccordement



Éligible au raccordement



Opérateur présent à cette adresse



La pastille reste verte 3 mois : vous pouvez alors faire une demande d'installation de votre prise (période de gel de la commercialisation). Elle passe ensuite au bleu quand un ou plusieurs opérateurs (fournisseurs d'accès internet) sont présents. Si vous souhaitez un abonnement, vous devez alors passer par un de ces opérateurs pour demander l'installation de la prise fibre optique.

Renseignements :

04 77 430 855

Prix d'un appel local

Quels fournisseurs d'accès ?

A ce jour, 1 à 6 opérateurs sont présents sur les communes de Forez-Est, vous pouvez découvrir le nom et les offres de ces fournisseurs d'accès internet sur le site internet www.thd42.fr, rubrique "raccordement".

ZOOM

La piscine intercommunale "Forez Aquatic" à Feurs



La piscine Forez Aquatic, située à Feurs, est gérée par la Communauté de Communes de Forez-Est.

De multiples activités y sont proposées : baignade, cours de natation ou de remise en forme...

Chaque année, une centaine de classes y sont accueillies gratuitement (le transport comme les entrées sont pris en charge par Forez-Est).

Forez Aquatic, c'est :

- 2 bassins extérieurs dont un de 50 m aux normes olympiques ;
- 1 plongeur plateforme de 5 m ;
- 2 tremplins de 1 m et 3 m ;
- 2 bassins intérieurs, dont un bassin ludique (avec jeux pour les enfants) ;
- Espace détente : sauna, jacuzzi (uniquement en période d'ouverture des bassins d'hiver, sur réservation) ;
- École de natation : (en période scolaire)
 - ▶ Adultes et enfants
 - ▶ Tous niveaux : apprentissage et perfectionnement.
- Cours d'aquagym, aquabiking, parcours training, etc... ;
- Fiches d'entraînement.

◆ Espace extérieur ouvert

Du 27 juin au 31 août

(7/7, de 10h à 19h non stop)

Deux bassins, jeux d'eau pour enfants, espace pique-nique, accès à la pelouse équipée de jeux.

◆ École de natation et activités

- Réinscription enfants : le 20 juin 2018
- Inscriptions enfants et adultes : les 3, 4 et 5 septembre (tests de niveaux pendant la période estivale de 11h à 12h sans RDV).

Forez Aquatic

Allée du Parc - 42110 Feurs

Tél. : 04 77 26 24 54

Courriel : forez-aquatic@forez-est.fr

www.forez-est.fr

Une gestion des déchets bientôt harmonisée

La Communauté de Communes de Forez-Est a été créée au 1^{er} janvier 2017 et regroupe à ce jour 42 communes issues de 5 anciennes communautés de communes (Balbigny, Collines du Matin, Feurs-en-Forez, Forez-en-Lyonnais et Pays de Saint-Galmier).

Une gestion des déchets optimisée et durable

A ce jour, les services proposés aux habitants de Forez-Est concernant la gestion des déchets diffèrent encore selon votre communauté de communes d'origine. Cependant, à partir du 1^{er} janvier 2019, ils vont peu à peu s'harmoniser.

La gestion des déchets doit nécessairement évoluer afin de s'inscrire davantage dans une démarche globale d'optimisation pour une gestion durable (économique, technique, sociale et environnementale). Les nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers recyclables et de gestion des 5 déchetteries (Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-Saint-Paul (à la sortie de Balbigny), Feurs, Montrond-les-Bains, Panissières) sont en cours d'élaboration et vous seront présentées en fin d'année 2018.

Des agents se déplaceront au sein des foyers du territoire afin de vous présenter la nouvelle organisation des services, vous remettre le calendrier de collecte 2019 ainsi que d'autres documents utiles comme un guide du tri par exemple.

Des permanences de distribution des poubelles






A partir du mois de juin 2018, des permanences de distribution de poubelles seront organisées chaque semaine pour les besoins suivants : déménagement, emménagement, changement de la composition du foyer, réparation ou échange de bac suite à incident. Nous vous invitons à contacter le service déchets aux numéros indiqués ci-dessous pour connaître les modalités. Ne sont pas encore concernés les usagers de l'ex Communauté de Communes des Collines du Matin, les communes de Chazelles-sur-Lyon et Saint-Médard-en-Forez qui ne sont pas dotées de poubelles individuelles par la collectivité.

ATTENTION : aucune poubelle ne sera distribuée en dehors des permanences. Merci de bien contacter le service en amont pour ouvrir un dossier et connaître les documents obligatoires à fournir lors des permanences.

Contact :

- Pour les usagers des anciennes Communautés de Communes de Feurs-en-Forez, des Collines du Matin, du Pays-de-Saint-Galmier, des communes de Chazelles-sur-Lyon et Saint-Médard-en-Forez, vous pouvez contacter le service déchets pour toute réclamation liée à la collecte, à la facturation ou autre demande au **04 77 28 29 38**.
- Pour les usagers de l'ancienne Communauté de Communes de Balbigny, vous pouvez contacter le service déchets au **04 77 27 61 81**.



	Ancienne CC des Collines du Matin	}	04 77 28 29 38
	Ancienne CC de Feurs-en-Forez		
	Ancienne CC du Pays-de-Saint-Galmier	}	04 77 27 61 81
	Chazelles-sur-Lyon et Saint-Médard-en-Forez		
	Ancienne CC de Balbigny		

Forez-Est... un territoire à énergie positive !

La Communauté de Communes de Forez-Est élabore actuellement le Plan Climat Air Énergie de son territoire.

Les objectifs sont les suivants :

1- Limiter le réchauffement climatique à + 2°C.

En réduisant nos consommations d'énergie pour réduire les gaz à effet de serre.

En développant les énergies renouvelables sur le territoire.

2- Préparer notre adaptation au changement climatique.

Cette démarche se fait conjointement avec le Projet de territoire (voir page 6). Tous les secteurs d'activité, tous les acteurs du territoire sont concernés et sont invités à participer.

Des actions pour le climat

86 projets de rénovation énergétique de bâtiments communaux sur le territoire de Forez-Est sont en cours. Ces travaux sont financés par le dispositif spécifique Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) des Certificats d'Économies d'Énergie : cette opération représente **1,3 millions d'euros de travaux** sur 2018, réalisés par des **artisans locaux**.



Les aides à la mobilité

Des aides pour l'acquisition de vélos et de véhicules électriques sont proposées par Forez-Est :

- Vélo électrique : 25% sur le prix HT, plafonné à 250 €, dans la limite de 400 vélos ;

- Véhicule électrique neuf : 2000 €, dans la limite de 100 véhicules.

Des formulaires sont à votre disposition dans votre mairie et sur le site internet de Forez-Est :

<https://www.forez-est.fr/environnement-forez-est/tepcv>



Rénovation énergétique

Rénov'actions42 est un service public créé par les collectivités de la Loire en partenariat avec les banques et les professionnels du bâtiment.

Les conseillers de Rénov'actions42 vous accompagnent gratuitement. Ils vous aident à monter votre projet de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique de votre habitat : conseil, diagnostic, travaux, financement. Ils vous aident à faire les meilleurs choix.

Renseignez-vous !



Actions pédagogiques

La Communauté de Communes de Forez-Est a organisé une opération "Potagers et Jardins Pédagogiques" dans les écoles. **36 classes**, issues de 36 établissements scolaires différents, y participent.

Chaque classe bénéficie de 3 séances, animées par l'une des 4 associations partenaires (photo ci-contre à l'école de Cuzieu). Concrètement, des potagers ont été mis en place dans les écoles, ainsi que des gîtes à insectes ou à chauves-souris, des nichoirs ou encore des composteurs...

Nous remercions les enseignant-e-s pour leur implication !

Une page Facebook a été créée pour promouvoir ces actions :

<https://www.facebook.com/potagersetjardinspedagogiquesFO-REZEST/>



Forez-Est vous accompagne



Déchets

- Collecte des déchets
- 5 déchetteries (Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-Saint-Paul -à la sortie de Balbigny- Feurs, Montrond-les-Bains, Panissières)

Informations page 10



Petite enfance

- 11 multi-accueils ou micro-crèches dont 2 intercommunaux
- 6 Relais Assistants Maternels dont 4 intercommunaux



Loisirs

- 2 piscines dont 1 intercommunale (Feurs et Hurongues)
Informations page 9
- 1 Ludothèque (fixe et itinérante)
- 1 Cybercentre (Chazelles-sur-Lyon)



Tourisme

- 4 bureaux d'information touristique (Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains, Panissières)

Informations page 14



Culture

- 3 Musées (Bussières, Chazelles-sur-Lyon et Panissières)
Informations sur le "Pass musées" page 15
- Actions culturelles
Informations sur <http://artsetculturedeforezenlyonnais.fr/>



au quotidien, près de chez vous



Santé

- 2 Maisons de santé (Panissières et Rozier-en-Donzy)



Emploi - Insertion

- 3 Points Rencontre Emploi (Balbigny -ouvert depuis le 1^{er} juin- Feurs et Panissières)



Urbanisme

- Instruction de vos dossiers d'urbanisme (vos dossiers sont à déposer auprès de votre mairie)



Économie / Aménagement du territoire

- 25 zones d'activités économiques Renseignements au siège à Feurs
- 1 aire d'accueil des gens du voyage



Renseignements www.forez-est.fr

Les Détours de Forez-Est, le nouveau programme de visites de l'office de tourisme



Site médiéval de Donzy

L'office de tourisme Forez-Est propose de nombreuses visites sur la saison estivale pour découvrir le territoire. Des incontournables et des nouveautés pour permettre à tous de mieux connaître l'histoire, le patrimoine et les caractéristiques de Forez-Est.

Les Détours de Forez-Est

Les Détours sont des visites mises en place et accompagnées par l'office de tourisme pour la saison touristique 2018. Un programme varié permettra aux locaux et aux touristes de découvrir le territoire et ses spécificités mais également de vivre des moments de partage d'expériences et de transmission

de connaissances. Au programme : des visites insolites (Tendance Mohair à Chazelles-sur-Lyon), des visites spéciales familles (balade crépusculaire à l'Écopôle du Forez), des visites de villes et villages et de découverte du patrimoine culturel et naturel (site médiéval de Donzy), des visites d'entreprises (verrière OI manufacturing de Veauche) et des balades accompagnées (mycologique, à la découverte des champignons à Violay).

Les nouveautés 2018

L'office de tourisme Forez-Est propose de nouvelles visites : initiation à la pêche et jeu de l'oie pour les familles, visite de la caserne des

pompiers de Feurs, découverte du monastère de Saint-Jodard... etc.

Un concours photo est ouvert du 1^{er} juin au 20 septembre à toutes les personnes qui assisteront aux Détours. Un jury élira les meilleures photos à la fin de la saison. Une rando photo est également organisée pour donner à ceux qui le souhaitent des conseils en photographie.

Il est désormais possible de réserver et de régler les visites en ligne sur www.resa-forez-est.com.

Pour tout renseignement : visites@forez-est.com ou au 04 77 54 01 10 / 04 77 26 05 27

Pensez à la **boutique** et à la **billetterie** de l'office de tourisme Forez-Est !

► Billetterie locale pour les spectacles et les saisons culturelles du territoire ... mais aussi billetterie nationale avec le **réseau FNAC** (pour les concerts partout en France, les entrées pour les parcs d'attraction, les matchs de foot...) ! Évitez ainsi un déplacement ou des frais de port !

► Vente de **produits artisanaux locaux**, de **produits dérivés**, de **cartes cadeaux**, de **topoguides**... pour offrir ou pour vous faire plaisir !

www.fores-est.com

www.rando-fores-est.com

Bureaux d'information touristique à votre disposition :

◆ Chazelles-sur-Lyon

9 place J.B Galland - 04 77 54 98 86

◆ Feurs

Place Antoine Drivet - 04 77 26 05 27

◆ Montrond-les-Bains

125 Avenue des Sources - 04 77 94 64 74

◆ Panissières

1 rue de la République - 04 77 28 67 70

Bureaux ouverts le lundi de 14h à 18h,
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
Le samedi de 9h à 12h.
(sauf Montrond-les-Bains ouvert le samedi de 14h à 18h).

Un nouveau groupe d'élus au service des habitants de Forez-Est

Une année après la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes de Forez-Est, nous, Bruno COASSY, Johann CESA et Georges SUZAN, avons décidé de créer un groupe minoritaire dénommé "Pour un Forez durable et solidaire".

Pourquoi un groupe minoritaire ?

La création de ce groupe ouvre des droits nouveaux comme la possibilité de vous communiquer nos prises de parole dans cette page. Nous avons attendu une année pour nous forger une opinion réfléchie sur les choix faits par la majorité. La volonté de l'exécutif de ne pas être à l'écoute de tous les élus, et nos divergences dans certains choix nous ont poussés à créer ce groupe minoritaire. Au dernier conseil communautaire de mai 2018, nous avons voté contre l'augmentation des tarifs intercommunaux : piscine, cybercentre...

Pour un territoire de projets

Un an après sa création, Forez-Est n'a pas encore de projet de territoire. Sous la contrainte, 49 communes qui avaient peu de choses en commun se sont mariées... sans contrat de mariage ! Nous sommes un territoire morcelé avec des communes tournées vers le roannais et d'autres vers le stéphanois. Si notre intercommunalité ne se dote pas d'un projet alors nous serons "avalés" par les agglomérations dans des assemblées regroupant plus d'une centaine de communes.

Comment se fait-il que la culture et le sport ne soient pas de véritables compétences intercommunales ? Feurs, par exemple, va construire un nouveau cinéma qui attirera des spectateurs au-delà de sa commune... et pourtant Forez-Est ne participe pas à cet investissement. Forez-Est ne peut se contenter de distribuer l'argent aux communes sans avoir une réflexion à long terme pour notre territoire et ses habitants. Son avenir en dépend. (JC)

+2% d'impôts locaux et des choix contestables

Le conseil communautaire du 28 mars 2018 a voté son budget primitif pour 2018. A cette occasion, l'exécutif de Forez-Est a proposé une hausse des impôts locaux de 2%. A une très grande majorité les conseillers communautaires ont validé cette augmentation.

Notre groupe s'est opposé à cette décision pour plusieurs raisons :

- Premièrement, comment accepter une augmentation de la fiscalité alors que le projet de territoire qui définira le développement à venir de Forez-Est est encore dans les cartons ?

- Deuxièmement, des décisions politiques font que l'on justifie l'augmentation des impôts pour financer le Très Haut Débit (fibre optique), alors que parallèlement des subventions plus que contestables sont accordées par la Communauté de Communes.

En effet, Forez-Est a versé une **subvention de 116 500€ pour l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon**, sachant qu'il sert essentiellement à des clients d'entreprises hors de notre territoire et que son utilité pour les usagers-contribuables de Forez-Est reste à démontrer.

S'ajoute un total de **subvention de 80 000€ pour l'hippodrome de Feurs**. A ce sujet, il est scandaleux de reverser 30 000€ à la société hippique de Feurs le montant des taxes sur les paris hippiques perçu par la collectivité. Est-ce que nos artisans et nos commerçants qui paient les taxes locales sont remboursés par une subvention de Forez-Est ?

Enfin il est à noter que l'ensemble de ces subventions totalise 196 500€ soit plus de la moitié (53,45%) des recettes supplémentaires espérées par l'augmentation des impôts (+ 367 770 €).

En conclusion nous pouvons affirmer que ce budget est loin d'une gestion constructive de nos territoires. (GS)

Groupe "Pour un Forez Durable et Solidaire" Georges SUZAN, Bruno COASSY, Johann CESA



La Communauté de Communes de Forez-Est, l'office de tourisme et les musées, ont mis en place, en partenariat, le **Pass musées** :

- Valable dans les 4 musées : Atelier-Musée du Chapeau de Chazelles-sur-Lyon, Musées du tissage et de la soierie de Bussières, Musée de la cravate et du textile de Panis-sières et Musée d'archéologie de Feurs.
- Délivré gratuitement par chaque musée.

Atelier-Musée du Chapeau de Chazelles-sur-Lyon
La Chapellerie - 31, rue Martouret
42140 Chazelles-sur-Lyon
04 77 94 23 29
www.museeduchapeau.com

Musée du tissage et de la soierie de Bussières
Place Vaucanson
42510 Bussières
04 77 27 33 95
www.museedutissage.com

Musée d'archéologie de Feurs
3 rue Victor de Laprade
42110 Feurs
04 77 26 24 48
www.feurs.org

Musée de la cravate et du textile de Panis-sières
7 rue Jacquard
42360 PANISSIERES
04 77 26 23 46
www.musee-de-la-cravate.com



Forez-Est en chiffres

42 communes au 1^{er} janvier 2018

Plus de 63 070 habitants

72 conseillers communautaires

90 millions d'euros en 2018 tous budgets confondus

18 budgets annexes

158 agents (138,20 équivalents temps plein)

112 femmes (70,9%) et 46 hommes (29,1%)

42,3 ans de moyenne d'âge

Communauté de Communes de Forez-Est

Siège

13 avenue Jean Jaurès BP 13

42110 Feurs

Tél. 04 77 28 29 30

Autres Sites

Pôle service à la population

348 rue de Montfuron

42140 Chazelles-sur-Lyon

Tél. 04 77 54 28 99

Antenne de proximité

2 rue Denis Boulanger

42360 Panissières

Tél. 04 77 28 71 24



Pôle Ingénierie technique et environnement

ZA de Bois Vert I

42110 Épercieux-Saint-Paul

Tél. 04 77 27 61 81

Pôle Aménagement du territoire et Antenne de proximité ADS (urbanisme)

Maison du Parc 2 rue Michel Laval

42340 Veauche

Tél. 04 82 74 01 34

Les différentes antennes de Forez-Est sont ouvertes au public :

Du lundi au jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h Vendredi : 9h à 12h / 14h à 16h